

Ms 01634 301
95918.

NOTICE

HISTORIQUE ET DESCRIPTIVE

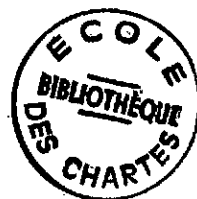
SUR

L'ABBAYE DE SOLIGNAC

PAR

L'ABBÉ TEXIER

CORRESPONDANT DES COMITÉS HISTORIQUES



PARIS

LIBRAIRIE ARCHÉOLOGIQUE DE VICTOR DIDRON

RUE SAINT-DOMINIQUE-SAINT-GERMAIN, 23

M DCCCLX

Document



0000005776719

PARIS. — IMPRIMERIE DE J. CLAYE

RUE SAINT-BENOIT, 7.

L'ABBAYE DE SOLIGNAC ¹

I. — HISTOIRE.

En l'an de grâce de Notre-Seigneur 630 vivait à la cour du roi Dagobert un jeune argentier, habile dans l'art d'assouplir les métaux et de leur donner des formes légères et gracieuses. Formé par les leçons d'Abbon, maître de la monnaie de Limoges, il avait été appelé par quelques affaires au pays de France, où il avait fait la rencontre de Bobon, garde de la trésorerie de Clotaire, second du nom. Ce prince, par le moyen de son trésorier, avait fait la connaissance du jeune Limousin, et, en lui confiant des travaux importants, il avait eu l'occasion d'apprécier ses vertus naïves et désintéressées bien plus encore que son adresse et son habileté.

Or, la réputation et la vertu de l'argentier avaient ainsi grandi en se maintenant intactes et pures au milieu des corruptions et des vénalités qui entou-

1. En mourant, M. l'abbé Texier laissa plusieurs beaux et bons livres, pleins de science et de littérature, dont nous publions le catalogue plus loin, et qui sont aujourd'hui aux mains des archéologues et des historiens de l'art. Mais, à côté de ces publications, existe un vrai trésor de manuscrits, articles de revues et ouvrages complets qui, nous l'espérons, grâce à la piété de son frère, M. Remy Texier, verront prochainement le jour. Entre ces notices diverses, M. Remy Texier a bien voulu nous donner pour les « Annales Archéolog. » la notice que l'abbé Texier écrivait, au mois de mai 1837, il y a déjà vingt-trois ans, sur l'abbaye de Solignac. Ce monastère, fondé par saint Éloi, méritait de préférence à tout autre d'attirer l'intérêt de l'abbé Texier, même au moment où il débutait dans la carrière archéologique. Le saint orfèvre du roi Dagobert devait être célébré par l'archéologue qui nous a donné sur l'orfèvrerie du moyen âge un gros volume, nourri de faits de toute espèce. Aussi, afin de rendre hommage à cette prédilection de l'abbé Texier pour saint Éloi et les œuvres d'orfèvrerie chrétienne, nous publions, en tête de la notice de notre regrettable ami sur l'abbaye de Solignac, la gravure d'un bien curieux reliquaire qui, ayant appartenu à l'abbaye de Grandmont, fut donné au XVIII^e siècle à l'église paroissiale de Saint-Georges-les-Landes (Haute-Vienne), où il est aujourd'hui. En nous envoyant le reliquaire même, d'après lequel nous avons pris un estampage et fait exécuter la gravure, l'abbé Texier nous avait promis une de ces notices descriptives que nos lecteurs, nous le savons, appréciaient hautement. La mort

raient le prince; et ce dernier, à sa mort, arrivée l'an 628, avait légué à son fils Dagobert le pieux Limousin comme un des plus précieux bijoux de son trésor.

Dagobert régna, déposant de temps à autre une partie de sa puissance entre les mains d'Éloi. Heureux les peuples, si l'argentier eût toujours été maître et Dagobert toujours confiant, car le bon saint faisait un noble usage des richesses dont il était le dispensateur! D'abord, il couvrit de chasses magnifiques, œuvres de ses mains, les reliques des grands serviteurs de Dieu; puis il rendit la liberté à des troupes d'esclaves mis en vente comme les animaux qui rampent et qui broutent. En tous temps et en tous lieux, il nourrissait une multitude infinie de pauvres; en sorte que, pour indiquer son logis, on disait à ceux qui le cherchaient: « Allez où vous verrez une grande foule de pauvres, le bon Éloi est là¹. »

Ces bonnes œuvres ne suffisaient pas à sa piété, et, bien qu'habitant du beau pays de France, il songeait au Limousin où il était né, et il voulait édifier cette terre par l'exemple des vertus des pieux cénobites.

Au midi de Limoges, à deux heures de marche de cette grande cité, en un lieu nommé Solignac, d'autres disent Solognac, était une forêt appartenant au roi Dagobert. Elle couvrait un vaste coteau dont les pentes irrégulières et adoucies venaient mourir dans un vallon qu'une rivière, appelée la Briance, baignait des replis tortueux de son cours. En la suivant de l'œil, au levant et au couchant, la vue était agréablement récréée par le feuillage des arbres, la verdure plus tendre de quelques prairies semées çà et là, et les formes

n'a pas tenu compte de cette promesse, et nous ne pouvons offrir que la gravure du reliquaire.

Sur un pied ovale en cuivre ciselé, évidemment fait pour recevoir l'objet de forme ovale qu'il porte, est assise une burette en cristal de roche, montée en argent ciselé et niellé. Le pied et la monture de la burette sont évidemment du XIII^e siècle; mais l'aigle sauvage taillé dans le cristal, avec les lourds ornements qui l'accompagnent, pourrait appartenir même au bas empire. Je le crois antérieur au moyen âge proprement dit. Ce devait être un objet précieux comme le vase de porphyre rouge que l'abbé Suger fit monter en forme d'aigle, et qui se voit aujourd'hui au musée du Louvre. Plusieurs fois déjà nous avons fait remarquer combien de certains vases anciens et même antiques étaient prisés par les hommes du XII-XIII^e siècle, et étaient détournés de leur usage primitif, profane ordinairement, pour être appropriés à une destination religieuse, surtout à contenir des reliques. Cette burette de Grandmont contient des reliques, en effet, comme nous avons pu nous en assurer personnellement. Mais si le cristal est sauvage et même un peu barbare, on peut dire que la monture en est d'une délicatesse extrême: on peut s'en douter déjà en regardant la gravure de M. Gaucherel, exécutée aux deux tiers de grandeur, mais on s'en rendra mieux compte encore lorsque nous offrirons prochainement une autre gravure où ces détails de la monture sont exécutés de la grandeur même de l'original.

(Note de M. Didron, directeur des « Annales Archéologiques ».)

1. S. AUDOENUS, in « Vita S. Elig. », ap. D. D'ACHERY, « Spicil. », t. v, p. 460.

sinueuses du vallon. Au midi le spectacle changeait : des rochers noirs, semblables à des murailles, s'élevaient vers le ciel ; quelques arbrisseaux avaient pris racine dans leurs fentes et se balançaient au souffle du vent comme le lierre qui tapisse les vieilles tours. Ces lieux, quoique peuplés, étaient pleins de calme, et leur silence n'était interrompu que par le chant des oiseaux et le murmure de quelques ruisseaux qui portaient leurs eaux à la Briance.

Telle était la campagne que le bon saint Éloi demanda au roi Dagobert pour l'accomplissement de ses projets. « Seigneur, dit-il, que Votre Sérénité veuille bien me l'accorder pour en faire une échelle par laquelle vous et moi puissions monter au ciel. » Le roi, « selon sa coutume¹ », ayant accédé volontiers à sa demande, le pieux Limousin Éloi y jeta les fondements d'un monastère, tout près de la Briance, et vis-à-vis les noirs rochers qui bornaient la plaine de ce côté. Lorsque les travaux furent terminés, le saint y fit venir des moines de Luxeuil, et, accompagné de vingt-deux prélats, au nombre desquels se trouvait saint Loup, évêque de Limoges, il en fit lui-même la dédicace avec grande pompe. Saint Rémacle, qui depuis fut élevé au siège de Maëstricht, en devint le premier abbé.

L'acte de fondation nous a été conservé ; il commence par ces paroles remarquables : « Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Moi, Éloi, serviteur de tous les serviteurs du Christ, de la dame sacrée sainte Église que j'ai bâtie en l'honneur des saints Pierre et Paul, apôtres ; Pancrace et Denys avec ses compagnons ; Martin, Médard et Germain, confesseurs ; hors la ville de Limoges, dans la terre et le fonds du champ de Solignac, où est abbé le vénérable Rémacle en compagnie des autres frères. » — L'acte, écrit en forme de lettre, est daté du 22 novembre, l'an 10^e du règne de Dagobert (631 ou 638 de J.-C.). Il est signé de plusieurs évêques, dont les plus connus sont Adeodatus de Mâcon, Madegilosus de Tours, Chanoaldus de Laon, « qui souscrivit en étant prié² », Maurin de Beauvais, Salapius de Nantes, Loup de Limoges, Hildegarius de Sens. Saint Éloi fait donation au monastère de tous les droits qu'il tenait du roi Dagobert, à condition que les moines et leurs successeurs suivront les traces des saints hommes du monastère de Luxeuil et la règle des bienheureux pères Benoît et Colomban dans toute leur rigueur.

La règle de saint Benoît est très-connue. Voici quelques points plus ignorés de celle de saint Colomban. L'obéissance, la pauvreté, la chasteté, sont commandées aux moines, qui se livreront au travail des mains, à la lecture et à

1. « Sicut solebat », comme dit saint Ouen dans sa Vie de saint Éloi.

2. « Chanoaldus episcopus, rogatus ab Eligio, hanc cessionis suæ cartulam suscripsi ». — Apud « Acta Sanct. », t. I.

la prière. Ils ne mangeront que le soir, et ne vivront que d'herbes et de racines auxquelles ils joindront un peu de pain.

A cette règle était réuni un « pénitentiel » ou recueil des pénitences imposées aux moines pour les différentes fautes où ils tombaient, quelque légères qu'elles fussent. Quiconque manquait de répondre « Amen » aux prières qui se disaient avant et après le repas recevait six coups de fouet. On faisait subir la même peine à celui qui rompait le silence au réfectoire, qui souriait à l'office, etc. On recevait cinquante coups de fouet pour avoir parlé avec humeur ou répliqué au supérieur. Certaines fautes étaient punies de deux cents coups de fouet, mais on n'en donnait pas plus de vingt-cinq à la fois. On imposait une pénitence aux moines qui, après avoir fini leur tâche, ne demandaient pas de travail, ou qui faisaient quelque chose sans l'ordre du supérieur, etc. La règle détaillait longuement les diverses obligations des moines, et des peines sévères étaient attachées à la moindre infraction.

Malgré ces rigueurs et ces austérités, le nombre des religieux venus à Solignac des différentes parties de la Gaule s'éleva bientôt à cent cinquante, et cette affluence n'ôta rien à leur régularité. Ils réunissaient les plus pures vertus à la pratique des arts, et, selon les savants auteurs de l'« Histoire littéraire de la France », dès l'origine, les lettres y étaient cultivées avec honneur⁴. Aussi saint Éloi aimait si fort ce monastère, qu'il souhaitait ardemment que les autres, qu'on avait bâtis « à son exemple » dans la ville de Limoges et dans les faubourgs, imitassent l'institut de Solignac. Après les fatigues diverses de son apostolat, il venait y chercher un peu de repos, et le pontife puissant et vénéré donnait au moindre frère ces marques de déférence et de respect qu'on ne doit qu'à l'autorité et à une vertu supérieure. Il voulait même s'y retirer, si Dieu ne l'eût appelé ailleurs.

Saint Ouen, évêque de Rouen, confirme ce récit par son témoignage. « J'y suis allé, dit-il, et j'y ai vu une si exacte observance de la règle sacrée, que la vie de ces moines l'emporte par la régularité sur tous les monastères de la Gaule, le seul monastère de Luxeuil excepté. C'est à présent une grande congrégation ornée des différents dons de la grâce. On y trouve plusieurs ouvriers habiles dans les arts divers, et ces hommes, pleins de la crainte du Seigneur, sont toujours prêts à obéir. Personne ne s'y approprie rien, mais toutes choses sont communes à tous. »

Le pieux auteur peint ailleurs, en ces termes pleins de naïveté, les agréments naturels du lieu : « Ce monastère, entouré d'une clôture circulaire, non de pierre, mais d'une haie munie d'un fossé qui a près de dix stades, est

⁴. T. III, p. 443.

bordé d'un côté par une fort bonne rivière que domine une montagne élevée, couverte de bois et surmontée de roches fort escarpées. Des arbres fruitiers de différentes espèces occupent toute l'enceinte du monastère, et un esprit tranquille y goûte autant de douceur que s'il possédait une partie des charmes du paradis. Lorsque quelqu'un y arrive, il peut dire parmi les bocages, les vergers et les agréments des jardins verdoyants : « Que vos maisons sont « bonnes, ô Jacob ! que vos tabernacles sont beaux, ô Israël ! »

Là fut envoyé, pour être élevé dans la piété et dans les saintes lettres, un jeune esclave saxon rendu à la liberté par saint Éloi. Arraché plus tard de son asile pour prêcher l'Évangile à Tournai et dans les provinces environnantes, il revint, après le trépas de son protecteur, mourir aux lieux où il était né à la foi et dans une solitude peu éloignée de l'abbaye. Sa simplicité, sa ferveur et sa mortification retracèrent la vie des Pères d'Orient. Il y mourut vers l'an 702, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans, et l'Église des Gaules, avertie de sa sainteté par plusieurs miracles arrivés à son tombeau, lui décerna des honneurs et un culte publics sous le nom de saint Théau¹.

La renommée de ces lieux, sanctifiés par tant d'illustres exemples, s'étendit au loin. On y venait des contrées étrangères chercher des pasteurs, et, à différentes époques, vingt-quatre moines sortirent du monastère pour aller occuper des sièges épiscopaux.

Le catalogue des abbés nous a été conservé par Lecoïnte (« Ann. Ecclés. »); les auteurs de la « Gallia Christiana » le donnent aussi, mais avec plusieurs variantes.

Sous leur gouvernement le monastère traversa avec quelque bonheur l'invasion des barbares. En vain ils accouraient du Nord et du Midi y porter le fer et la flamme, leurs fureurs n'eurent jamais la puissance de rendre stérile cette terre fécondée par les vertus des saints; et lorsqu'ils avaient passé comme un torrent, les cellules se relevaient et l'église entendait encore les chants des religieux. Saccagé une première fois par les Sarrasins, il dut son rétablissement à la piété de Louis le Débonnaire. Au concile de Soissons, en l'an 866, l'abbé de Solignac, Bernard I^{er}, pria le roi et les évêques de lui donner des titres semblables à ceux que les Normands avaient brûlés. Il paraît que cette fois les hommes du Nord s'étaient contentés de piller le monastère. A une époque antérieure, les fortifications qui défendaient la ville bâtie sous son ombre l'avaient mis à l'abri de leur cupidité; et nous lisons dans un vieux titre que, pour dérober les reliques de saint Martial à leur rapacité sacrilège, on les transporta à Solignac où elles furent en sûreté.

1. En latin, TILLO, TILLONIUS.

Écoutez à ce sujet un vieil annaliste, le P. Collin : « Les Normans ou Danois, c'étoient des peuples sauvages, qui sortoient à grandes troupes des provinces du Nört : pirates fameux qui fesoient mille brigandages, sur les costes de France et partout où ils se pouvoient rencontrer. Ils estoient donc entrés dans la Guienne par la rivière de Gironde et fesoient des ravages extraordinaires dans tout le pays, attaquant même les meilleures villes, après avoir brigandé et saccagé par toute la campagne, s'en prenant même, par une attaque particulière, aux esglises, d'où ils enlevoient les saints reliquaires, s'ils estoient de quelque prix : ou même les saintes reliques, si elles estoient de réputation, pour ce qu'ils savoient très-bien que les peuples chrestiens estimoient ces sacrées dépouilles plus que les pierreries, et qu'ils ne manqueroient pas de les racheter à quel prix que ce fust. Or, quand cette nation farouche se jetta dans le país, les murailles de la ville de Limoges, qui avoient été ruinées par le roi Pépin à l'occasion des guerres de Hunaut et de Gaiffer, n'avoient pas encore été restablies, de façon que la ville estoit sans deffense ; ainsi les habitans de la ville de Limoges, ne voulant exposer les sacrées reliques de leur saint tuteur à l'avarice de ces barbares, se résolurent de quitter leur ville et d'emporter avec eux ce qu'ils avoient de plus précieux. Ils enlevèrent donc le corps de leur saint apostre, et ne le portèrent que jusqu'à Solomniac, qui estoit pour lors une forteresse d'importance, et si bien remparée et fortifiée de soldats et de toutes sortes de munitions, qu'elle estoit capable de résister aux courses et ravages de ces brigans. Ce sacré trésor fut là en dépost durant près de deux ans, où il estoit tenu en aussi grande vénération que dans la ville même de Limoges... — Mais enfin cette ravine de nations barbares étant passée, comme ceux de Limoges virent qu'il n'y avoit plus aucun danger, ils le voulurent remporter dans leur église... Les habitans de la forteresse de Solomniac firent bien leur possible d'empescher ce transport, mais ils acquiescèrent à la fin quand, par un surcroy de merveilles, les murailles de la forteresse se renversèrent d'elles-mêmes dans le fossé. » — Selon une autre tradition, les habitans de Limoges prirent d'assaut les reliques de leur saint patron.

Viennent les guerres de la domination anglaise. Les moines ne peuvent plus prier et se livrer à leurs pacifiques travaux qu'en la compagnie des gens de guerre. Un fort est construit à côté du monastère ; tour à tour Anglais et Français s'en disputent la possession avec acharnement, et le voisinage du célèbre château de Chalusset vient encore ajouter aux horreurs d'une situation si précaire. Dans ces temps de combat, les franchises et les immunités du monastère furent sans doute utiles à plus d'un malheureux, et bien souvent les

vaincus des divers partis bénirent le ciel d'avoir placé à côté de ces ruines, que se disputaient les hommes, un asile où leurs fureurs n'avaient pas d'accès. Aux guerres internationales succédèrent les guerres de religion. L'abbaye n'a plus de droits aux respects des sectaires : son antiquité et sa pieuse destination appellent les profanations au lieu de les éloigner, et les prétendus réformés, après s'être emparés du château de Chalusset, font des courses jusqu'aux portes de Solignac. D'abord délogés par les habitants réunis aux troupes d'Aixe et de Pierre-Buffière, ils reviennent en force sous la conduite des sieurs de Bourdeille et de Pierre-Buffière. L'abbaye est livrée aux flammes, les tombeaux profanés, et les cendres des grands, qui étaient venus y dormir leur dernier sommeil en compagnie des moines, sont jetées au vent.

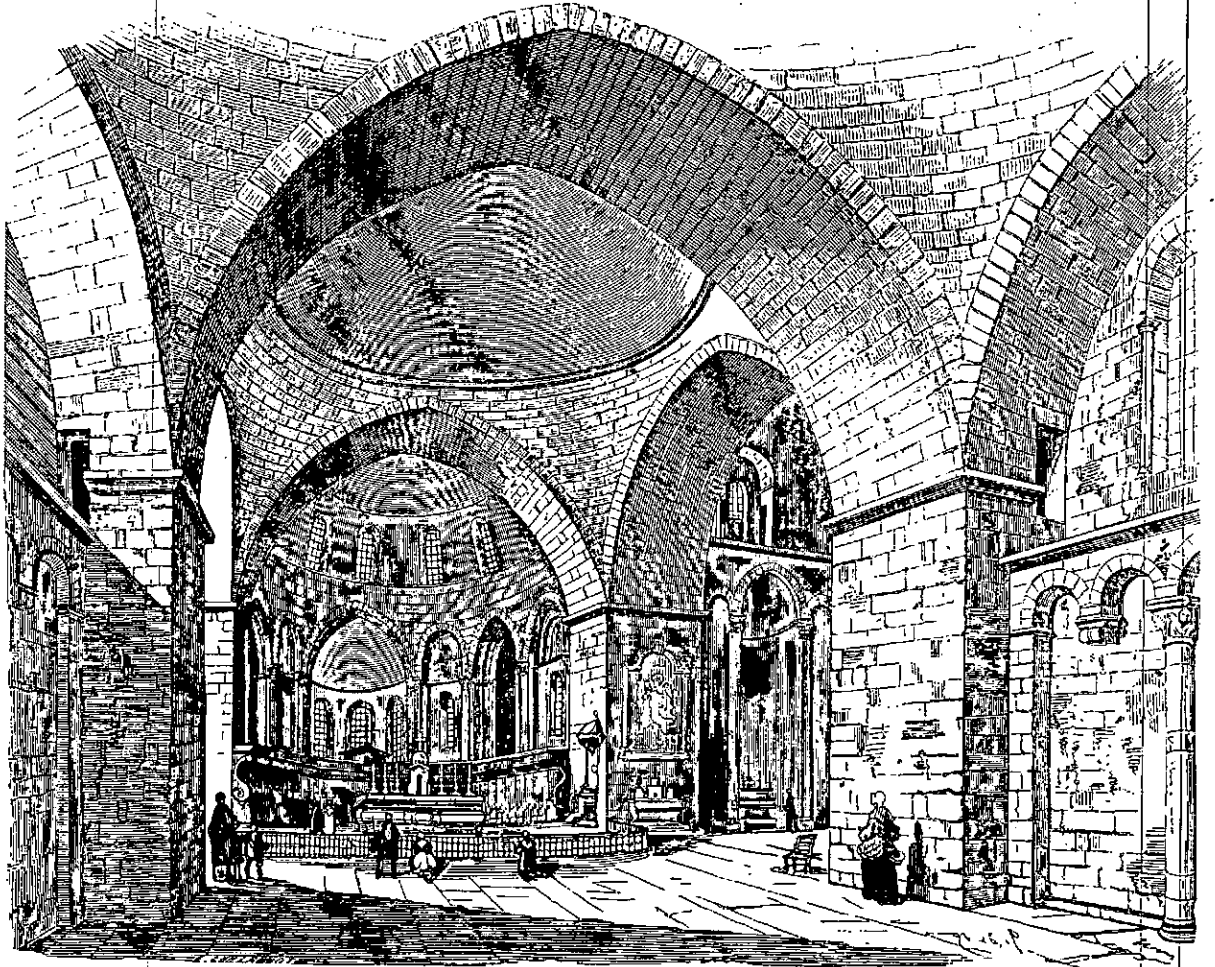
Tant d'épreuves, qui justifiaient si mal la devise du monastère, « PAX », avaient relâché les liens de la discipline. Pour rétablir toutes choses dans leur primitif éclat, M^{sr} Jaubert de Barrant, archevêque d'Arles, premier abbé commendataire, fit un traité avec les moines de Saint-Augustin-lez-Limoges, au commencement du xvii^e siècle. Enfin, en 1619, l'abbaye fut donnée aux membres de la célèbre congrégation de Saint-Maur, et fut occupée par eux jusqu'au jour où la tempête révolutionnaire vint condamner à la solitude ses cloîtres relevés depuis moins de cinquante ans.

En racontant les vicissitudes diverses de la sainte abbaye, nous n'avons rien dit de ses jours de fête et de réjouissance. La translation des reliques de saint Martial, la réception de quelques ossements de saint Éloi, le passage d'un illustre personnage de l'ordre civil ou ecclésiastique, la réunion des évêques qui viennent chercher à Solignac un peu de silence, tels sont les seuls événements dont les légendes nous aient transmis le souvenir. Ils occupent chez les écrivains ecclésiastiques autant de place que le récit d'une conquête chez les écrivains profanes. N'en soyons pas étonnés : ils ne voyaient pas les choses humaines avec nos yeux mortels, et les guerriers, qui font beaucoup de bruit, n'avaient pas seuls des droits à leur admiration. Mais les travaux des moines, mais leurs vertus cachées, qui nous les révélera ? Deux religieux en avaient composé une histoire précieusement conservée dans les archives du monastère. La révolution est venue : les histoires et des chartes nombreuses et rares ont servi aux plus vils usages. Tout est rentré dans cette obscurité que les moines étaient venus chercher au cloître. Ils ont reçu la seule récompense qu'ils ambitionnaient ici-bas, et cette perte n'est déplorable que pour la postérité, qui a besoin d'exemples et de modèles¹.

1. M. l'abbé Texier a laissé un résumé de cette notice historique sur l'abbaye de Soli-

ÉGLISE ABBATIALE DE SOLIGNAC

XII^e SIÈCLE



Dessiné par J. de Verneth.

Gravé par E. Guillaumot.

VUE PERSPECTIVE DE L'INTÉRIEUR

II. — DESCRIPTION.

Les bâtiments du monastère, parallèles à l'église, ne sont remarquables que par leur étendue et leur aspect monumental. La façade principale a près de 280 pieds de longueur. Elle se développe sur une terrasse qui domine la Briance et la vallée. La beauté du site n'a pas changé depuis saint Éloi : la rivière roule toujours ses eaux dans une plaine dont l'aspect riant contraste avec la couleur sombre des rochers qui la bornent au midi ; mais les arbres séculaires sont tombés, et, à leur place, un gazon épais s'étend jusqu'au pied des collines, autrefois couvertes de vignes, que des cultures variées remplacent aujourd'hui.

L'intérieur du monastère répond à d'aussi beaux dehors : des salles vastes et bien distribuées occupent toute l'étendue de l'édifice, et leurs voûtes sonores font penser à la puissante main qui les éleva ; mais toutes ces choses ont le tort d'être modernes. Après les dévastations des calvinistes, l'abbaye avait été rebâtie au commencement du xvii^e siècle. Elle n'avait conservé de ses premières constructions qu'un cloître circulaire que la révolution a renversé le jour où elle transforma la maison de prière en maison d'arrêt.

Lorsque les temps furent plus calmes, des religieuses y établirent un pensionnat. Leur pauvreté les en chassa bientôt, et, après divers essais, ces bâtiments ont été transformés en fabrique de porcelaine. Nous souhaitons aux successeurs des ouvriers « habiles dans plusieurs mestiers » la foi patiente et puissante de saint Rémacle et de saint Théau.

L'intérêt se reporte tout entier sur l'église, qui s'est conservée dans son intégrité au milieu des dévastations du moyen âge. Disons d'abord ce qu'elle est, et nous chercherons ensuite à déterminer l'époque de sa construction d'après ses caractères archéologiques.

Cette église frappe, dès la première vue, par des formes architecturales qui ne se retrouvent nulle part dans le diocèse et indiquent une haute antiquité. Elle a la forme d'une croix latine couchée d'occident en orient. Le

gnac. A la fin, il avait écrit ce passage qui termine dignement la première partie de son travail :

« Tels sont les faits principaux dont l'histoire a gardé le souvenir. Les vertus solitaires et les travaux utiles, mais modestes, ont peu d'éclat et peu de retentissement. Il semble que ceux qui ont fait le plus de bruit aient le privilège d'être seuls entendus. Les actions des guerriers ont été conservées, mais nous ignorons les vertus des moines, et cependant l'histoire fut écrite par eux ! »

clocher, qui, selon l'abbé Legros, paraissait remonter à l'époque de Louis le Débonnaire, s'écroula au XVIII^e siècle sur une hauteur de 35 pieds, sans qu'on pût assigner à cet événement d'autre cause que sa vétusté. Le reste, qui menaçait ruine, fut démoli, et on éleva à la place un mur assez élevé dont le couronnement a la forme du fronton d'un temple grec. Cette construction de mauvais goût est percée de deux fenêtres où sont appendues deux cloches, dont la plus grande pèse près de trois mille livres.

L'église ne présente pas de collatéraux. Sur les murs de la nef, des pilastres de huit pieds et demi de large, à moitié engagés dans les murs, supportent, sur quatre cintres de même largeur qui se réunissent à angles droits, un ensemble de coupes, au nombre de six, dont le sommet est élevé de près de soixante pieds au-dessus du pavé. Cette disposition architecturale produit beaucoup d'effet; la vue, arrêtée par les cintres, semblables à d'immenses nervures, se reporte ensuite agréablement sur les dômes élevés qui les couvrent. Il nous a semblé que c'était là le passage de la pesante architecture romane à la légèreté hardie des ogives gothiques.

Entre les pilastres ou piliers dont nous avons parlé, des colonnes d'une dimension beaucoup plus petite et d'une forme beaucoup plus légère supportent une galerie qui règne autour de l'église, au tiers de la hauteur. Les chapiteaux de ces colonnes sont formés par des têtes d'animaux monstrueux, des figures grimaçantes et des feuillages variés.

Les vitraux ont été brisés pendant la révolution. Cependant, des débris assez bien conservés représentent des évêques et des martyrs. Nous y avons remarqué les armes de France (trois fleurs de lis sur champ d'azur) plusieurs fois reproduites, et, aux pieds d'un saint qu'une légende en caractères gothiques du XV^e siècle nous apprend être saint Austriclinien, d'autres armoiries qui consistent en trois besants sur champ de gueules. Ce sont les armes de l'abbé Bony de Lavergne, qui fit en effet exécuter ces vitraux en 1470.

Les stalles du chœur ne sont pas la partie la moins curieuse de l'édifice. Les ogives en accolade, les subdivisions flamboyantes et prismatiques des moulures qui les surmontent, les rinceaux, les feuillages délicats dont elles sont ornées annoncent qu'elles appartiennent à la seconde moitié du XV^e siècle. Toute cette boiserie, les historiens le disent formellement, est un don de l'abbé Bony de Lavergne. D'ailleurs, un fait péremptoire, à défaut d'autres preuves, suffirait pour préciser la date de ces stalles. Au nombre des statuette qui les décorent se trouve celle d'un pape dont la tête est couverte de la tiare à triple couronne. Or, l'on sait que la troisième couronne fut ajoutée aux deux autres par le pape Benoît XII, qui fut élevé au souverain pontificat en 1334. Les

miséricordes sont ornées de figures bizarres, entre lesquelles nous citerons seulement un moine à oreilles d'âne, et un âne vêtu en moine et prêchant. On voit que la caricature est vieille en France.

Les dehors de l'église méritent aussi d'attirer l'attention. Le mur oriental de la partie de la croisée située au nord porte plusieurs statues frustes qui semblent être une représentation de la sainte Trinité. « Trois chapelles disposées autour du sanctuaire forment en dehors des saillies circulaires assez considérables, ce qui donne à cette église une analogie très-remarquable avec celle de Saint-Hilaire de Poitiers. » M. Allou, que nous citons ici, dit ailleurs : « Les arcades à plein cintre qui décorent extérieurement les parois, les ornements et figures bizarres qui forment les métopes, la disposition même de tout l'édifice, annoncent une haute antiquité et une origine bien antérieure au gothique. »

Voici les proportions de l'édifice : depuis la chapelle interdite au culte, qui forme aujourd'hui la sacristie, jusqu'à la porte d'entrée, l'église a intérieurement 210 pieds de long. La croisée, dont un côté a six pieds de plus que l'autre, a 108 pieds. La nef a 45 pieds de large.

A quelle époque faut-il assigner la construction de l'église que nous venons de décrire ? Faut-il croire, avec quelques auteurs, que le monument élevé par saint Éloi a échappé aux dévastations des barbares, au fer des Anglais et aux flammes des calvinistes ? Ou bien faut-il, avec l'auteur de la description des monuments de la Haute-Vienne, s'arrêter à une époque moins reculée et dater sa réédification du siècle de Louis le Débonnaire ? Un instant nous avons cru avoir trouvé la solution de cette difficulté. Le chapiteau d'une colonne des chapelles situées au chevet de l'église est formé par la réunion de deux personnages accroupis. L'un de ces personnages porte un livre sur lequel sont inscrits les caractères suivants :

LXX — M° S I

Nous avons voulu voir une date dans cette inscription ; mais cette réunion de caractères singuliers a déconcerté toute notre science, et nous avons dû nous contenter de les inscrire ici, en laissant à des interprètes plus habiles le soin d'en trouver la signification. Nous possédons heureusement des données plus intelligibles : l'église tout entière est une grande inscription. Le caractère de son architecture hardie et massive, la bizarrerie de ses décorations souvent barbares, tout, en un mot, se réunit pour lui faire assigner une origine bien antérieure au gothique.

Selon quelques érudits à systèmes, il n'y a pas en France d'église antérieure

au IX^e siècle, par la raison toute simple, dit l'un d'entre eux¹, que « les églises qui se sont bâties avant le X^e siècle étaient en général construites en bois. Ceci est vrai pour la France, pour l'Allemagne, pour l'Angleterre et pour l'Espagne, c'est-à-dire pour toutes les parties de l'empire romain qui n'étaient pas pourvues de monuments publics dans lesquels le christianisme s'installa dès qu'il eut acquis quelque puissance; ceci est à peu près certain. C'est même de ces monuments publics qui s'appelaient « basiliques », comme qui dirait palais royal, que les églises ont conservé ce nom. La Gaule, qui était un pays grossier, n'avait pas de basiliques; le christianisme fut donc obligé d'y construire sa demeure, et il l'y construisit modestement. »

N'en déplaise à l'habile écrivain, ces assertions sont démenties par les auteurs contemporains, et, sans passer en revue la Gaule tout-entière, il nous suffit de citer les arènes et les autres monuments magnifiques dont la ville de Limoges fut ornée au III^e siècle, sous l'administration romaine. Ce ne sont pas là les œuvres d'une nation « grossière ». Que faudrait-il donc penser des descriptions pompeuses que saint Grégoire de Tours nous a laissées de la riche basilique élevée en l'honneur de saint Martin? L'écrivain ecclésiastique est d'accord sur ce point avec Sulpice-Sévère, et les détails qu'ils nous donnent des marbres, des colonnes et des ornements divers, qui décoraient le temple élevé sur le tombeau du saint pontife, ne permettent guère de croire que ces magnificences fissent partie d'un temple « modestement » bâti en bois.

On peut donc affirmer qu'avant le IX^e siècle la Gaule possédait un grand nombre d'églises entièrement construites en pierre, telles que les églises de Saint-Hilaire de Poitiers et Notre-Dame du Puy. Pourquoi l'église de Solignac n'aurait-elle pas pu demeurer debout dans les dévastations des Normands et partager ce privilège avec les églises que nous venons de nommer?

L'ABBÉ TEXIER².

1. M. GRANIER DE CASSAGNAC, « Encycl. du XIX^e siècle ».

2. Nous avons voulu et nous avons dû ne rien changer au manuscrit de l'abbé Texier; mais si, avant sa mort, notre malheureux ami avait revu son travail, il aurait modifié probablement la description de l'église abbatiale de Solignac et certainement son opinion sur l'antiquité de l'édifice. Dans son « Architecture byzantine en France », p. 265, M. Félix de Verneilh a transcrit une note prise par M. Lingaud, secrétaire général de la Mairie de Limoges, sur un ancien manuscrit aujourd'hui perdu. D'après cette note, la dédicace de l'église eut lieu en 4443. Un incendie, dont parle la « Gallia christiana », dévora, en 4478, les bâtiments du monastère et la toiture de l'église. ce qui occasionna, en 4200, une dédicace nouvelle. Enfin, en 4479, l'abbé Bony de Lavergne renouvela les stalles et les vitraux. — Il faut s'en tenir désormais à ces dates et attribuer au XII^e siècle la construction actuelle de l'église abbatiale de Solignac. Du reste, pour illustrer le travail de l'abbé Texier et pour donner à nos lecteurs une idée de cette église de Solignac, la

CATALOGUE

DES OUVRAGES ARCHÉOLOGIQUES DE L'ABBÉ TEXIER

I. — IMPRIMÉS.

DE LA RESTAURATION DES ÉDIFICES RELIGIEUX. — Publié dans la « Gazette du Centre » le 8 juin 1839.

ÉTUDE SUR LE LIMOUSIN. — Dans la « Gazette du Centre », 1839.

CATHÉDRALE DE LIMOGES, réponse à M. Mérimée. — 18 janvier 1840.

MÉMOIRE SUR LE MONUMENT CONNU SOUS LE NOM DE BON MARIAGE. — Limoges, Darde, 1840, in-4° de 20 pages et 2 planches. — Paris, « Magasin Pittoresque », année 1840.

LETTRE A M. MAURICE ARDANT SUR SAINT-YRIEIX, 26 mai 1841. — Dans la « Gazette du Centre », 12 juin 1841.

MANUEL DE DÉVOTION pour les compères des saints confesseurs Israël et Théobald, dont les reliques reposent dans l'église de Saint-Pierre de la ville du Dorat. — 14^e édition, augmentée d'une Vie nouvelle. Limoges, Blondel, 1841. In-18 de 20 pages.

RESTAURATION DES ÉDIFICES RELIGIEUX. — EMBELLISSEMENTS DE L'ÉGLISE DE BOURGANEUF. — Dans la « Gazette du Centre », année 1842.

VITRAUX PLACÉS DANS QUELQUES ÉGLISES. — Dans la « Gazette du Centre », 24 septembre 1842.

seule de cette espèce qui se voie dans le Limousin, nous avons prié M. F. de Verneilh de nous prêter le bois publié dans son ouvrage et gravé d'après un dessin de M. Jules de Verneilh, son frère.

Nous publions, ci-dessous, la liste des ouvrages d'archéologie, imprimés et manuscrits, que composa l'abbé Texier. Ce catalogue, qui témoigne de l'activité du savant et laborieux archéologue, est disposé par ordre chronologique ; il comprend vingt ans de travaux. Le premier ouvrage date de 1839 ; le dernier, de 1859, de la veille du jour, pour ainsi dire, où succombait l'abbé Texier. C'est tout un enseignement qu'une pareille liste. Au début, l'activité est contenue ; puis elle augmente d'année en année, avec une régularité mathématique, jusqu'à la mort, qui terrasse le savant au milieu de ses œuvres les meilleures et les plus importantes.

(Note de M. Didron.)

ESSAI SUR LES ARGENTIERS ET LES ÉMAILLEURS DE LIMOGES. — In-8° de 288 pages avec 9 planches gravées sur bois et lithographiées. Poitiers, 1843. Extrait des « Mémoires de la Société des antiquaires de l'Ouest », année 1842.

LISTE DE NOMS D'ÉMAILLEURS NOUVELLEMENT CONNUS. — Dans le « Bulletin archéologique » du Comité historique des arts et monuments, année 1842.

ÉTUDE SUR LA SCULPTURE. — Dans le « Magasin Pittoresque », année 1842.

AUTELS ÉMAILLÉS. — Dans les « Annales Archéologiques » de Didron, vol. IV, p. 254.

SUR L'ÉTUDE DE L'ART LIMOUSIN. — Notice de 20 pages in-8°, lue à la Société archéologique et historique du Limousin le 6 février 1846. (C'est là que commence le « Bulletin » de la Société.)

LES ORFÈVRES LAÏQUES AU MOYEN AGE. — Dans les « Annales Archéologiques », vol. VI, p. 26.

MAISONS ANCIENNES DU LIMOUSIN. — Dans le « Bulletin archéologique et historique du Limousin », vol. I, 170. In-8° de 8 pages.

DISCOURS PRONONCÉ A LA DISTRIBUTION DES PRIX DE LA MAÎTRISE DE LA CATHÉDRALE DE LIMOGES, le 15 septembre 1846. — Dans l'« Avenir national », 26 septembre 1846.

LETTRE D'INVITATION AU CONGRÈS SCIENTIFIQUE DE LIMOGES. — Dans l'« Avenir national », 4 septembre 1847.

HISTOIRE DE LA PEINTURE SUR VERRE EN LIMOUSIN. — Paris, Didron. Limoges, Leblanc. 1846-47. 1 vol. in-8° de 115 pages et 6 planches.

CHRONIQUE. — Dans le « Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin », 1853.

DISCOURS PRONONCÉ A LA MAÎTRISE, le 24 août 1847, pour la distribution des prix. — Dans l'« Avenir national », 4 septembre 1847.

BONLIEU, BOURGANEUF, LA SOUTERRAINE, BÉNÉVENT. — Dans l'« Album de la Creuse ». In-4°. Aubusson, Langlade. 1847.

RAPPORT SUR LA STATISTIQUE MONUMENTALE DU CALVADOS, par M. de Caumont. — Dans le « Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin », II, 132.

QUATORZIÈME SESSION DU CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE. — Dans le « Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin », II, 175. In-8°. 24 pages.

ORFÈVRES DU MOYEN AGE. — Dans les « Annales Archéologiques », vol. VIII, p. 260.

SUR QUELQUES INSCRIPTIONS ROMAINES. — Dans le « Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin », III, 118, septembre 1851.

STATUAIRE CHRÉTIENNE. — TOMBEAU DE BARTHÉLEMY DE LAPLACE A CHÈNERAILLES (Creuse). — Extrait des « Annales Archéologiques » publiées par Didron aîné, vol. IX, p. 193. In-4° de 16 pages et une gravure. Paris. Victor Didron.

ORIGINE DE LA PEINTURE SUR VERRE. — Dans les « Annales Archéologiques », vol. X, p. 81.

TOMBEAU DE L'ÉVÊQUE GÉRARD. — Dans les « Annales Archéologiques », vol. X, 177, et « Bulletin de la Société archéologique du Limousin », III, 95. 1848.

DÉCOUVERTE DU TOMBEAU DE L'ABBÉ GÉRARD (Creuse), avec une planche. — Brochure in-4°. 1850. « Société archéologique du Limousin ».

MANUEL D'ÉPIGRAPHIE, suivi du recueil des inscriptions du Limousin. — Poitiers, Dupré; Paris, Didron. Vol. in-8° de 380 pages, 28 planches. 1851.

HISTOIRE DE LA SCULPTURE DU MOYEN AGE. — Dans les « Annales Archéologiques », vol. XI, 270.

ÉGLISE DE VILLEFAVARD. — Dans les « Annales Archéologiques », vol. XI, 42.

ALBUM DU PETIT SÉMINAIRE DU DORAT. — Dans les « Annales Archéologiques », vol. XII, 250. In-4°, 8 pages, 6 planches. Le 9 août 1852.

LA SCULPTURE AU MOYEN AGE. — Dans les « Annales Archéologiques », vol. XII, 384.

ÉPIGRAPHIE CHRÉTIENNE. — Dans les « Annales Archéologiques », vol. XII, 44.

RAPPORT SUR L'OUVRAGE INTITULÉ : L'ARCHITECTURE BYZANTINE EN FRANCE, PAR M. FÉLIX DE VERNEILH (11 juin 1852). — Dans le « Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin », IV, 20.

LA SCULPTURE AU MOYEN AGE. — TOMBEAU DE SAINT ÉTIENNE D'ORASINE. — Dans les « Annales Archéologiques », vol. XIII, année 1853.

SOURCES DE L'HISTOIRE ET DE LA BIOGRAPHIE DU LIMOUSIN. — Décembre 1853.

RELIQUAIRE DES BILLANGES. Extrait des « Annales Archéologiques ». — Dans le « Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin ».

L'ORFÈVRE AU XIII^e SIÈCLE. — Dans les « Annales Archéologiques », vol. XIII, 323.

NOTICE SUR M. LE COMTE DE MONTBRON. — Limoges, Chapoulaud, 1853. In-8° de 8 pages. Dans le « Bulletin de la Société archéologique », vol. IV, 65.

LES ÉMAUX. — Dans les « Annales Archéologiques », vol. XIV, 378.

PROGRAMME D'UN COURS D'ARCHÉOLOGIE PROFESSÉ AUX ÉLÈVES DU PETIT SÉMINAIRE DU DORAT. — Deuxième édition. Paris, Didron, 1854. In-8°.

SUR LA FABRICATION DE LA PORCELAINÉ. — Le 20 décembre 1854.

LES ÉMAUX. — Dans le « Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin », vol. v, 246.

TRAVAUX A LA CATHÉDRALE DE LIMOGES. Novembre et décembre 1854.

LA PORCELAINÉ ET LA POTERIE A L'EXPOSITION UNIVERSELLE. Janvier 1855.

NIELLES ET GRAVURES. — Dans les « Annales Archéologiques », vol. xv, 5.

LES OSTENSIONS EN LIMOUSIN. — Dans les « Annales Archéologiques », vol. xv, 285.

INVENTAIRE DES CHASSES, RELIQUES, CROIX, ETC., DE GRANDMONT. 1666. —

NOTE SUR LE TRÉSOR DE GRANDMONT. — Dans le « Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin », vol. vi, 1, 73. 15 septembre 1855.

DICTIONNAIRE D'ORFÈVRERIE, DE GRAVURE ET DE CISELURE. — Migne. 1 vol. grand in-8° de 1496 colonnes. Paris, 1856.

LES ÉMAUX. — Les 9, 11 et 12 juillet 1858.

ÉTUDES SUR LE LIMOUSIN. — Dans le « Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin », viii, 182.

TRAITÉ DE LA DÉVOTION DES ANCIENS CHRÉTIENS A SAINT MARTIAL, par Jean Bandet, docteur en théologie de la Sorbonne, chanoine en l'église cathédrale, officiel et vicaire-général en l'évêché de Limoges. Deuxième édition, augmentée de recherches sur le culte et sur l'authenticité des reliques de saint Martial, par l'abbé Texier. — Paris, V. Didron. Limoges, Ducourtieux. In-18 de 234 pages.

LETRE AUX PRÊTRES DU DIOCÈSE POUR DEMANDER DES RENSEIGNEMENTS DESTINÉS AU DICTIONNAIRE GÉOGRAPHIQUE. — Limoges, Chapoulaud. In-8°. 4 pages. 2 février 1859.

DICTIONNAIRE GÉOGRAPHIQUE DE LA MARCHE ET DU LIMOUSIN. — Limoges. Chapoulaud. 1859. In-4°. Abbaye. Agriculture.

CHAPELLE DE CHAUFFAILLES. — Dans les « Annales Archéologiques ».

ICONOGRAPHIE DE LA MORT. — « Annales Archéologiques », vol. xvi, 164.

NOTICE SUR SAINT-JUNIEN.

II. — MANUSCRITS ET DESSINS.

DOCUMENTS INÉDITS RECUEILLIS PAR L'ABBÉ TEXIER POUR SERVIR A L'HISTOIRE DU DIOCÈSE DE LIMOGES. — 24 juin 1844.

DU SYMBOLISME. — Plusieurs cahiers.

ABBAYE D'OBASINE. — Soixante-seize pages écrites petit in-4°.

HISTOIRE ET DESCRIPTION DE L'ABBAYE DE SOLIGNAC. — C'est le manuscrit que nous publions aujourd'hui.

CATHÉDRALE DE LIMOGES. — Envoyé au ministre des travaux publics.

VIE DES SAINTS DU LIMOUSIN.

GÉNÉALOGIE ET ARMES DES GENTILSHOMMES DE L'ÉLECTION DE LIMOGES. — Deux registres.

NOTES DE VOYAGES ARCHÉOLOGIQUES.

CORRESPONDANCE SCIENTIFIQUE. — Quatre cahiers in-4°.

PLANS DE PLUSIEURS ÉGLISES, pour Villefavard, Chauffailles, Bourga-neuf, etc.

ALBUMS DIVERS. Églises, cloches, inscriptions, panneaux, etc.

REVUE CRITIQUE DES STATUTS du diocèse de Limoges, renouvelés et publiés, en 1838, par Mgr Prosper de Tournefort, évêque, et Dissandes-Débogenet, vicaire général. Refus du Saint-Siège de ratifier ces statuts.

COMPTE DE MA GESTION ADMINISTRATIVE en qualité de supérieur du petit séminaire du Dorat, 1847-1855.

MES RELATIONS avec Mgr Desprez, évêque de Limoges.

